



**Conseil académique de l'université  
21 janvier 2021 13h30 – réunion plénière  
Compte-rendu**

En raison des contraintes sanitaires, le CAC est réuni à la fois en présentiel (amphi de la Présidence) et en distanciel (via Teams). Pour des raisons techniques, les procurations ne sont pas opérationnelles pour les votes prévus. Le vote individuel et secret se déroule via Teams.

**Informations** par Laurent Bordes, Président de l'UPPA :

- Une réunion du CHSCT prévue le 21 janvier en fin d'après-midi adoptera le nouveau plan de continuité pédagogique pour permettre la reprise des TD et TP des L1 à partir du lundi 25 janvier 2021 en demi-jauge (1/2 jauge par rapport à la capacité des salles, distance minimale d'1 mètre entre chaque étudiant).  
Pour l'heure, selon les consignes du Ministère, seuls les primo-entrants en Licence et 1<sup>ère</sup> année d'école d'ingénieur sont concernés (pas les M1 par exemple, pourtant pour beaucoup primo-entrants à l'UPPA). Aucune dérogation possible pour l'heure pour les autres étudiants, pour lesquels une date de reprise en présentiel a été évoquée par le Ministère pour le 8 février (sous réserve...)
- Recrutement à venir d'étudiants tuteurs, en plus des étudiants déjà recrutés (étudiants Sentinelles). Permanence à venir pour la hotline au service des étudiants en difficulté.
- Projet GREEN [GRaduate schools for Energetic and Environmental iNnovation], 5 ans post-licence, pour la rentrée 2021-2022. Financement de 4 millions d'euros (+ cofinancement ISite d'environ le même montant). Volets Formation et Recherche dont se saisira le CAC.

**I. Élection du/ de la VP étudiant.e**

2 candidatures ont été déposées (documents accessibles pour les membres du CAC sur Nuage) :

- Aurélien Jourdan (M22M)
- Margaux Taillefer (UNI)

La parole est laissée à chacun des deux étudiants pour présenter sa candidature. Les membres du CAC posent ensuite des questions à l'un, à l'autre, aux deux candidats.

**Résultats du vote :**

**Aurélien Jourdan 32 voix – Élu Félicitations !**

Margaux Taillefer 10 voix

Abstention 8

**II. Désignation des membres de la section disciplinaire**

Ne prennent part au vote que les enseignants et étudiants (membres extérieurs et BIATSS sont libérés). Rappel est fait des modalités du vote, par collège (PR et assimilés ; MC et assimilés ; autres enseignants ; usagers) et par sexe (parité).

Le vote se déroule sur formulaire Teams, avec 2 possibilités : cocher le nom du candidat ou s'abstenir.

**Section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants-chercheurs et enseignants :**

**PR : 4 postes à pourvoir (2 hommes, 2 femmes)**

Jean Gourdou 13 voix ; Jean-Paul Callot 13 voix

Hélène Laplace-Clavier 14 voix ; Sophie Mercier 13 voix ; 1 abstention

**MCF : 4 postes à pourvoir (2 hommes, 2 femmes)**

Cécile Rochelois 13 voix ; Géraldine Bachoue-Pedrouzo 13 voix ; 3 abstentions  
Pierre-Yves Ardoy 15 voix ; Nicolas Bareit 13 voix ; 1 abstention

**Autres enseignants : 2 postes à pourvoir – pas de candidats déclarés**

Nathalie Tucou-Blanquet (élue d'office car pas de candidat à ce poste)  
+ proposition de la candidature de Franck Miroux : 8 voix ; 7 abstentions

Élection du Président : Jean Gourdou (7 voix, 1 abstention)

**Section disciplinaire compétente à l'égard des usagers :**

**PR : 4 postes à pourvoir (2 hommes, 2 femmes)**

Sophie Mercier 13 voix ; Florence Pannier 13 voix, 1 abstention  
Jean Gourdou 12 voix ; Christian La Borderie, 12 voix, 2 abstentions

**MCF : 4 postes à pourvoir (2 hommes, 2 femmes)**

Cécile Rochelois, 13 voix ; Harine Brugirard-Ricaud 12 voix, 1 abstention  
Pierre-Yves Ardoy 14 voix ; Nicolas Bareit 12 voix ; 1 abstention

**Usagers : 8 postes à pourvoir (4 hommes, 4 femmes)**

Sont élus au 1<sup>er</sup> tour (12 votants, majorité absolue requise)

Loisa Granger 7 voix ; Marion Cazaux 7 voix, Aurélien Jourdan 7 voix ; Martin Aranda 7 voix

Sont élus au 2<sup>e</sup> tour :

Romane Albanel, Juliette Barbier, Brandon Rio, Paul-Louis Bivaud

Élection du Président : Jean Gourdou (8 voix ; 5 abstentions)

Élection des deux VP :

Élu au 1<sup>er</sup> tour : Pierre-Yves Ardoy (8 voix) | Nicolas Bareit non élu (6 voix) + 3 abstentions

Élu au 2<sup>d</sup> tour : Nicolas Bareit (6 voix ; 8 abstentions)

La séance est levée à 15h45

**Vos élu.e.s,**

**Liste Démocratie, Collégialité, Service Public, avec le soutien du SNESUP**

*A la Commission de la recherche,*

*F. Charier-El Bouhtoury, M. Dambrine, L. Dornel, F. Gaspari, V. Lamazou-Duplan, Y. Landerouin,  
H. Laplace-Claverie, G. Lespès, A. Noureddine, B. Puig*

*A la Commission de la Formation et la Vie Universitaire,*

*P.-Y. Ardoy, D. Rousset, L. Roussillon-Constanty, N. Tucou-Blanquet*